

29 - Chantemerle - Villeneuve



Balade familiale entre les prés (M. Buffet)



Belle balade à réaliser en famille

Balade tout public en sous-bois et à la rencontre des habitats authentiques de la vallée. Certains petits cours d'eau sont à traverser. Vous pourrez faire une halte et profiter du parc du Colombier et/ou du lac du Pontillas.

Infos pratiques

Pratique : VTT

Durée : 2 h

Longueur : 7.8 km

Dénivelé positif : 102 m

Difficulté : Très facile

Type : Boucle

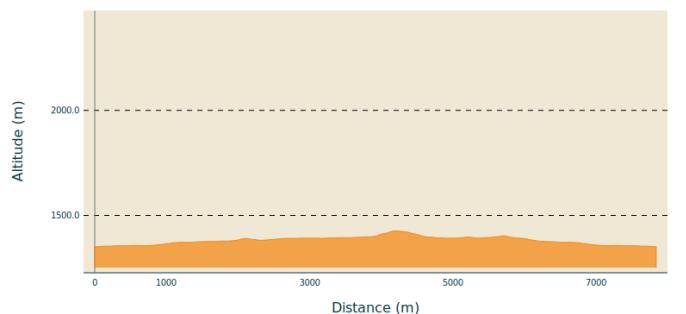
Thèmes : Histoire et architecture, Lac et glacier, Pastoralisme

Accessibilité : Famille

Itinéraire

Départ : Le Serre d'Aigle, Chantemerle
Arrivée : Le Serre d'Aigle, Chantemerle
Balisage : ► Itinérance VTT
Communes : 1. Saint-Chaffrey
2. La Salle-les-Alpes

Profil altimétrique



Altitude min 1351 m Altitude max 1426 m

Départ de Chantemerle, le Serre d'Aigle.

1. Remonter le long de la Guisane par le parc du Colombier puis Moulin Baron.
2. Traverser la guisane puis emprunter la route,
3. Traverser la Route départementale puis traverser le vieux Villeneuve pour rejoindre le lac du Pontillas.
4. Au rond-point, monter au hameau du Bez puis redescendre vers le télécabine de l'Aravet.
5. Remonter puis descendre pour retrouver Moulin Baron
6. rentrer à Chantemerle par l'itinéraire de l'aller en passant par le parc des Colombiers.

Sur votre route...



Toutes les informations pratiques

⚠ Recommandations

Période praticable : Avril à Novembre. Une station de lavage vélo gratuite est à disposition au pied du télécabine de Fréjus.

Comment venir ?

Accès routier

Depuis la D1091, rejoindre le parking du Télécabine de Ratier, Chantemerle.

Parking conseillé

Parking au niveau du Télécabine de Ratier, Chantemerle

Accessibilité

Famille

Zones de sensibilité environnementale

Le long de votre itinéraire, vous allez traverser des zones de sensibilité liées à la présence d'une espèce ou d'un milieu particulier. Dans ces zones, un comportement adapté permet de contribuer à leur préservation. Pour plus d'informations détaillées, des fiches spécifiques sont accessibles pour chaque zone.

Circaète Jean-le-Blanc

Période de sensibilité : Mars, Avril, Mai, Juin, Juillet, Août, Septembre

Contact : Parc National des Écrins

Julien Charron

julien.charron@ecrins-parcnational.fr

Nidification du Circaète-Jean-le-Blanc

Les pratiques qui peuvent avoir une interaction avec le Circaète-Jean-le-Blanc en période de nidification sont principalement les pratiques aériennes comme le vol libre ou le vol motorisé.

Merci d'essayer d'éviter la zone ou de rester à un distance minimale de 300m sol quand vous la survolez soit 2010m d'altitude !

Source

Briançonnais